

Protocole sanitaire : section Jeunes (7/10 ans et 11/18 ans)

À appliquer lors des séances du samedi matin au stade Louis-Lecocq

Le sport ne peut être pratiqué avec un masque, particulièrement les activités à haute intensité cardiaque, mais les jeunes athlètes doivent rester prudents et "enrober" leur activité physique de gestes barrières, de manière à prévenir au maximum tout risque de contamination.

Nous les laissons juges de leur appréciation, mais les parents sont invités à être prudents en cas de symptôme évoquant la COVID-19.

LES RECOMMANDATIONS

Le **port du masque** est obligatoire à l'arrivée au stade **pour les plus de 11 ans** et pour leurs parents. Idem à la fin de la séance lors du départ du stade.

Une **distanciation physique d'un mètre** doit être recherchée entre les personnes avant que ne soient constitués les groupes.

Pas de poignée de main ou de bisou. Seul le "check" est autorisé (coude, pied...)

Bien **se laver les mains** avant et après les ateliers (lavage au savon ou par une solution hydro-alcoolique).

Une **liste de présence** sera établie au début de chaque séance afin qu'on puisse alerter tous les jeunes athlètes présents en cas de test positif de l'un d'eux.

Ni le foyer ni les vestiaires ne sont accessibles.

Il est recommandé d'**arriver en tenue de sport.**

Bien identifier sa gourde ou sa bouteille (la marquer de son prénom par exemple).

Séparer ses vêtements des autres (ne pas faire de tas).

Merci d'**arriver à l'heure prévue pour la séance**, afin qu'elle puisse démarrer dans de bonnes conditions.

Les **WC H & F** seront **ouverts** sur les heures d'entraînement, avec point d'eau, savon et gel hydro-alcoolique. Mise à disposition également d'aérosols désinfectants et de rouleaux essuie-mains pour nettoyages des zones manipulées (poignées de portes, mitigeurs éviers, boutons chasse d'eau...)

L'encadrant portera un masque, sauf à ce qu'il ait à pratiquer lui-même (échauffement footing par exemple, ou démonstration sur une activité). Il prendra soin alors de rester à distance de son groupe d'athlètes.

Pour les séances, des groupes seront formés et les engins et matériels nécessaires à la séance désinfectés avant et après chaque passage de groupe. On ne mélangera pas les groupes pendant le maniement de ces matériels.

Les modalités sanitaires qui prévalent sont celles recommandées par l'Education Nationale pour les activités physiques des établissements scolaires : élémentaire pour les EA/PO, collèges pour les BE/MI et lycées pour les CA/JU. (1)

¹ Protocole sanitaire, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, version du 26 août : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>
Guide de recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives, ministère chargé des Sports, édition du 16 juillet : <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>